



Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 juin 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 25 juin 2015

ASSAINISSEMENT – DEGREVEMENT EXCEPTIONNEL DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ACCORDE A LA SEMIE SUITE A UNE FUITE D'EAU

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Anne-Lydie HOLTZ, Jacques BILLY à Christian BREMAUD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Yamina BOUDAHMANI à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Marie-Chantal GARENNE à Agnès JARRY, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Lucien-Jean LAHOUSSE à Marc THEBAULT, Elisabeth MAILLARD à Philippe MAUFFREY, Sophia MARC à Carole BRUNETEAU, Elmano MARTINS à Michel PAILLEY, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Stéphane PIERRON, René PACAULT à Michel PANIER, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Christine HYPEAU

Titulaires absents suppléés :

Brigitte COMPETISSA par Bernard BARAUD

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Jean-Romée CHARBONNEAU, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Simon LAPLACE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, René PACAULT, Sébastien PARTHENAY, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Christine HYPEAU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150625-c122-06-2015-DE
Date de télétransmission : 03/07/2015
Date de réception préfecture : 03/07/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2015

ASSAINISSEMENT – DEGREVEMENT EXCEPTIONNEL DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ACCORDE A LA SEMIE SUITE A UNE FUITE D'EAU

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Une importante fuite d'eau a été constatée entre novembre 2013 et juin 2014 au 12 rue de Tartifume à Niort, site dont la SEMIE est propriétaire.

Cette fuite n'entre pas dans les cas prévus par la loi ou le règlement du service public d'assainissement collectif de la CAN, ouvrant droit à un dégrèvement de la redevance d'assainissement collectif pour une surconsommation d'eau due à une fuite.

Cependant, afin d'éviter un contentieux et compte tenu des circonstances exceptionnelles ayant entouré cette affaire, un accord a été trouvé entre la CAN et la SEMIE. Il est donc proposé d'accorder un dégrèvement exceptionnel de 25 416,10€ correspondant aux trois quarts de la redevance d'assainissement collectif qu'aurait dû payer la SEMIE entre le 28 novembre 2013 et le 10 juin 2014.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Accorder un dégrèvement exceptionnel de 25 416,10€ correspondant aux trois quarts de la redevance d'assainissement collectif qu'aurait dû payer la SEMIE entre le 28 novembre 2013 au 10 juin 2014,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention de transaction jointe en annexe.

Motion adoptée par 73 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 1

Joël MISBERT

Vice-Président Délégué
préfecture
079-200041317-20150625-c122-06-2015-DE
Date de télétransmission : 03/07/2015
Date de réception préfecture : 03/07/2015